

Le jeudi 11 avril 2013

**FÉÉCUM**  
**Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**15 h**  
**Centre Étudiant, Université de Moncton**

**Présences :**

|                     |                        |  |
|---------------------|------------------------|--|
| Pierre Losier       | FÉÉCUM                 | <a href="mailto:dgfeecum@umoncton.ca">dgfeecum@umoncton.ca</a> |
| Valérie Mallard     | Psychologie            | <a href="mailto:evm6717@umoncton.ca">evm6717@umoncton.ca</a>   |
| Mathieu Caissie     | AÉFAUM                 | <a href="mailto:emc7715@umoncton.ca">emc7715@umoncton.ca</a>   |
| Mélanie Morin       | Arts                   | <a href="mailto:emm2228@umoncton.ca">emm2228@umoncton.ca</a>   |
| Mitchel Baldwin     | Génie                  | <a href="mailto:emb1865@umoncton.ca">emb1865@umoncton.ca</a>   |
| Emily Briand        | Sciences infirmières   | <a href="mailto:eeb1084@umoncton.ca">eeb1084@umoncton.ca</a>   |
| Annie Godin         | Éducation              | <a href="mailto:eag1084@umoncton.ca">eag1084@umoncton.ca</a>   |
| Sébastien Lord      | AÉÉSUM                 | <a href="mailto:esl8420@umoncton.ca">esl8420@umoncton.ca</a>   |
| Guillaume Deschênes | Thériault Sc. Sociales | <a href="mailto:egd047@umoncton.ca">egd047@umoncton.ca</a>     |
| Diane Gnonlonfin    | AÉÉIUM                 | <a href="mailto:edg5034@umoncton.ca">edg5034@umoncton.ca</a>   |
| Chloé Forbes        | ÉSANEF                 | <a href="mailto:ecf4220@umoncton.ca">ecf4220@umoncton.ca</a>   |
| Mélissa Sullivan    | Droit                  | <a href="mailto:ems5783@umoncton.ca">ems5783@umoncton.ca</a>   |
| Karine Martin       | Kiné/Récréo            |  |
| Émilie Haché        | Vp interne FÉÉCUM      | <a href="mailto:eeh1784@umoncton.ca">eeh1784@umoncton.ca</a>   |
| Samuel LeBlanc      | Vp académique FÉÉCUM   | <a href="mailto:esl5078@umoncton.ca">esl5078@umoncton.ca</a>   |
| Alexandre Levasseur | Président d'assemblée  | <a href="mailto:eal0787@umoncton.ca">eal0787@umoncton.ca</a>   |
| Kevin Arseneau      | Président FÉÉCUM       | <a href="mailto:eka5368@umoncton.ca">eka5368@umoncton.ca</a>   |
| Simon Ouellette     | Vp exécutif FÉÉCUM     | <a href="mailto:eso2842@umoncton.ca">eso2842@umoncton.ca</a>   |

**Ordre du jour :**

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Assurance santé
5. Vente de nourriture dans les facultés
6. Formation média
7. Porte-parole des étudiant.e.s
8. Manuel académique
9. Évaluations des professeurs
10. Politique linguistique
11. Coalition étudiante/francophone

12. Droit de parole au C.A.
13. Activités sociales
14. Rapport des employés
15. Forum Citoyen pour l'éducation
16. Manifestation
17. Autres
18. Date du prochain CA
19. Clôture de la réunion

## **1. Ouverture de la réunion**

Ouverture de la réunion à 15h06.

## **2. Vérification du quorum et présences**

Le président confirme que le quorum est atteint et une feuille de présences circule présentement.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution : 4209-FECA-130411**

Il est proposé par la représentante de Droit appuyé de la représentante des Arts que l'on adopte l'ordre du jour telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité.

## **4. Assurance santé**

Le directeur général explique qu'il est temps de renouveler la police d'assurance santé. Notre courtier actuel, Couture Service Financier, nous offre de garder la prime d'assurance au même prix, c'est-à-dire à 388,53\$ pour Santé et dentaire. Si un étudiant veut seulement santé, la prime est à 306,83\$ et dentaire à 81,70\$. Il explique également qu'une coopérative nous a approchés pour nous offrir le service. Cette coopérative, Campus Trust, est constituée de 9 universités qui se sont associées pour offrir leur service d'assurance santé. Le directeur explique que la coopérative est prête à nous offrir la même police d'assurance pour le même prix que Couture Service Financier. La crainte que le directeur voit avec cette coopérative, c'est que l'on soit le premier client francophone, ce qui est difficile d'évaluer la possibilité d'offrir un service parfaitement français. La coopérative embauche une compagnie, PBAS, pour gérer leur dossier, et cette compagnie de consultant a un bureau à Montréal pour cela. Le directeur indique qu'il préférerait rester avec Couture Service Financier et prendre cette année pour étudier davantage l'offre de Campus Trust.

## **Résolution : 4210-FECA-130411**

Il est proposé par la représentante d'éducation et appuyé par le représentant d'administration que l'on renouvelle le contrat pour un an avec Couture Service Financier.

Adoptée à l'unanimité.

### **5. Vente de nourriture dans les facultés**

Le directeur général de la FÉÉCUM indique qu'il y a eu une réunion avec l'inspectrice des services alimentaires de la province concernant les ventes de nourriture qui se font dans les facultés. Ce type de vente est illégal, car ça prend une licence de restauration classe 3 ou 4 dépendant du type de vente. Elle indique que si un organisme fait une vente pour une levée de fonds et que ce n'est pas régulier, elle ne va pas sévir. Mais si un regroupement fait une vente quotidienne, il devra appliquer la loi, ce qui veut dire que le regroupement devra avoir la bonne licence, l'équipement approprié pour faire le service, une personne qualifiée pour superviser le service, etc.

Il sera intéressant de vérifier avec le nouveau service alimentaire pour une entente de ce genre d'événement.

### **6. Formation média**

Le président indique qu'il y aura une journée de formation le 26 avril 2013 au Coude avec Pascale Paulin. Cette formation sera sur la communication avec les médias et se déroulera de 9h à 16h. Tout le CA est invité à y participer ainsi que les présidents d'association. De plus, on va inviter Symbiose et 1 sur 10.

### **7. Porte-parole des étudiant.e.s**

Le vice-président académique informe le CA que le comité de sélection du porte-parole des finissants.e.s lors de la collation des diplômes 2013 sera Xavier Lord Giroux.

### **8. Manuels académiques**

Le vice-président académique explique au CA qu'un étudiant l'a approché avec un questionnaire sur les manuels de cours. Dans un de ces cours, il faut s'inscrire sur un site internet pour avoir de l'information supplémentaire au manuel et en s'inscrivant, il faut accepter que l'information personnelle que l'on inscrit sur ce site soit partagée avec une entreprise. Une réunion avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est organisée pour discuter de cela. De plus, la question des livres en anglais est soulevée également. Il demande au CA s'il y a d'autres problèmes avec les manuels de cours. La représentante des Arts explique qu'il arrive régulièrement que les livres arrivent seulement en librairie

1 à 2 mois après le début du semestre. Le représentant de Génie demande s'il serait possible d'avoir plus de livres en version électronique pour les cours. Ces deux points seront ajoutés à l'ordre du jour avec le vice-recteur à l'enseignement et la recherche.

## **9. Évaluations des professeurs**

Le vice-président académique explique la situation sur l'évaluation des professeurs. Il trouve qu'il y a trois volets à cette question :

- 1- Modification du questionnaire
- 2- Sensibilisation envers les étudiants concernant l'évaluation des professeurs
- 3- Avoir accès aux résultats.

### **Résolution : 4211-FECA-130411**

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé du représentant de Génie que la FÉÉCUM poursuit les démarches pour faire avancer ces trois volets de l'évaluation des professeurs.

Adoptée à l'unanimité.

Le représentant des sciences explique la situation en sciences. Il y a quelques départements de cette faculté qui font remplir un deuxième questionnaire d'évaluation. Ce questionnaire est compilé par le département et est utilisé par celui-ci. Il se demande si ce n'est pas une possibilité d'avoir notre propre questionnaire.

Le directeur explique que c'était le cas jusqu'au début des années 2000. Lors de l'évaluation des professeurs, il avait deux formulaires identiques qui circulaient et un était pour l'administration de l'Université et l'autre pour la FÉÉCUM. Ce processus était peu crédible, car on remplissait deux questionnaires complètement identiques. Ainsi, la FÉÉCUM et l'administration se sont mis d'accord pour modifier la situation et de faire un nouveau questionnaire unique et que les résultats seraient donnés à la FÉÉCUM. Mais dans la mise en application, l'ABPPUM a indiqué que ceci allait contre l'entente de principe entre eux et l'Université qui indique que l'évaluation des professeurs est confidentielle. Ainsi, la FÉÉCUM a perdu le droit d'avoir les résultats.

Le président indique qu'il y aurait peut-être la possibilité de prendre des ressources qui sont gratuites sur le web telle que [ratemyprofessor.com](http://ratemyprofessor.com).

## **10. Politique linguistique**

Le président explique que l'on a été mandaté pour faire une politique linguistique pour la FÉÉCUM. Ainsi, le CE aimerait former un comité pour la contraction de cette politique.

### **Résolution : 4212-FECA-130411**

Il est proposé par le président et appuyé de la représentante d'éducation que l'on forme un comité ad hoc pour construire la politique linguistique de la FÉÉCUM.

Adoptée à l'unanimité.

Une discussion concernant les modalités du comité a lieu. Joëlle Martin (eu le droit de parole de science sociale) fait savoir à l'assemblée que la FÉÉCUM a une politique (2.18) qui régie les comités. Ainsi, le CA n'a pas le choix sur le nombre de personnes qui sera sur ce comité. La politique indique que c'est 5 ou 7 personnes.

La représentante d'ESANEF demande qu'est-ce qu'une telle politique implique. La vice-présidence exécutive explique que cette politique va indiquer les normes à suivre pour les nomenclatures, les affiches, toute communication écrite de la FÉÉCUM, etc.

Le représentant de Génie indique qu'il faut faire attention entre termes anglais et le chiac ou toutes autres expressions acadiennes.

### **Résolution : 4213-FECA-130411**

Il est proposé par le représentant de Science, appuyé du représentant d'administration que la nouvelle politique doit respecter notre héritage linguistique en Acadie.

Adoptée à l'unanimité.

Le président demande s'il y a du monde qui serait intéressé de faire partie de ce comité. Il y a cinq personnes qui annoncent leurs intérêts :

- Xavier Lord-Giroux (spectateur)
- Annie Godin (représentante d'éducation)
- Valérie Mallard (représentante de psychologie)
- Émilie Haché (VP Interne)
- Chloé Forbes (représentante ESANEF)

Les personnes du CA sont en faveur que l'on fasse une ouverture pour trouver d'autres étudiant.e.s qui seraient intéressés de faire partie de ce comité.

Donc un appel à tous sera lancé et la formation finale du comité sera faite lors du CA du 26 avril.

### **11. Coalition étudiante/francophone**

Le président indique qu'avec notre retrait de l'AÉNB, il serait favorable de faire un lieu de rencontre pour les regroupements jeunesse francophone, soient les fédérations étudiantes des trois campus de l'Université, le conseil étudiant du CCNB et la FJFNB.

#### **Résolution : 4214-FECA-130411**

Il est proposé par le président et appuyé du représentant de Génie que la FÉÉCUM fasse les démarches pour que les fédérations francophones étudiantes aient un lieu de rencontre et discussion.

Adoptée à l'unanimité. 1 abstention (représentant de science)

Le représentant de science indique qu'il s'abstient sur ce vote dû à un conflit d'intérêts puisqu'il est présentement président de la FJFNB.

La représentante de science infirmière demande s'il va y avoir des coûts associés à cela. Le vice-président externe explique qu'à l'exception de certains coûts de transport, il n'y aura pas de coût directement relié à cette initiative.

### **12. Droit de parole au C.A.**

Patrick-Olivier Meunier (eu le droit de parole des Arts) explique que Symbiose veut avoir un siège avec droit de parole au CA. Le directeur général indique que la constitution demande un vote à l'AGA pour un tel siège.

Une discussion a lieu sur une possible AG au premier semestre pour avoir ce vote. La discussion se poursuit à savoir si on doit donner un siège avec droit de parole à Symbiose ou créer un comité découlant du CA pour faire respecter notre politique verte.

#### **Résolution : 4215-FECA-130411**

Il est proposé par la représentante de science infirmière et appuyée de la représentante de psychologie que l'on ait un AG pour que l'on puisse voter sur un siège avec droit de parole à Symbiose au CA de la FÉÉCUM au premier semestre.

## **Résolution : 4216-FECA-130411**

Le représentant de science appuyé de la représentante de science infirmière propose un amendement pour enlever la partie « pour que l'on puisse voter sur un siège avec droit de parole à Symbiose au CA de la FÉÉCUM » de la proposition principale.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition principale devient :

Il est proposé par la représentante de science infirmière et appuyée de la représentante de psychologie que l'on ait un AG au premier semestre.

Discussion a lieu sur l'idée d'avoir un AG au premier semestre.

Le représentant des sciences demande au président d'assemblée si une telle proposition est recevable sous le point « Droit de parole au C.A. »

Le président d'assemblée juge que oui, car il faut avoir un AG pour obtenir un droit de parole à l'AG.

Le président de la FÉÉCUM explique qu'il serait intéressant d'avoir un sommet étudiant avant l'AG où on discuterait en profondeur des enjeux d'éducation.

Le représentant de science indique que le sommet et l'AG peuvent avoir lieu un après l'autre.

Le vote a lieu sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

## **13. Activités sociales**

Sylvie Poirier se présente au CA et explique son poste à la FÉÉCUM. Elle discute de la création d'un comité informel pour avoir le pouls étudiant sur les activités sociales. La représentante des sciences de l'éducation indique que l'on devrait faire cela au CA. Le monde semble d'accord. Donc lors du CA du 26 avril, Sylvie sera présente pour prendre les suggestions d'activités sociales et culturelles pour l'année universitaire 2013-2014.

## **14. Rapport des employés**

Patrick-Olivier Meunier (eu le droit de parole des Arts) explique que lors du CA du 15 mars 2013, il y a eu le point « Employé activités sociales » et que le directeur général devait rapporter au CA l'évaluation/reconfiguration (manuel des employés) des tâches de chaque employé de la FÉÉCUM mises à jour. Le

directeur général explique que lors de ce CA, il croyait que les membres du CA devaient envoyer leurs commentaires par courriel concernant les tâches des employés. N'ayant pas reçu de courriel, il croyait que l'évaluation reprenait son cours normal. Il s'excuse pour ce malentendu et indique que le manuel des employés mis à jour devrait être présenté lors d'un premier CA du mois de septembre.

### **15. Forum Citoyen pour l'éducation**

Le président explique son intention de faire un deuxième forum citoyen lors du semestre d'automne 2013. Le premier forum citoyen sur l'éducation en 2012 s'est très bien déroulé avec la participation du professeur Mathieu Lang, l'ancienne directrice de Radio-Canada Acadie, Louise Imbeault, et deux représentants de la CLASSE.

#### **Résolution : 4217-FECA-130411**

Il est proposé du président et appuyée de la représentante d'éducation que la FÉÉCUM organise un forum citoyen sur l'éducation lors du semestre d'automne 2013.

Adoptée à l'unanimité.

### **16. Manifestation**

Le vice-président externe explique qu'il y aura une manifestation le samedi 13 avril à 13h. Le tout va débiter au Centre étudiant avec des présentations et va se poursuivre au deuxième étage de Taillon où l'on va faire du bruit pour perturber le déroulement du Conseil des gouverneurs.

Le représentant de sciences sociales indique que son conseil va être présent samedi. D'après eux, la principale cible de notre manifestation devrait être le gouvernement pour le sous-financement de l'éducation post secondaire.

La représentante d'ESANEF indique qu'elle a téléphoné au recteur de l'Université de Moncton pour avoir des explications sur cette augmentation des droits de scolarité. Malheureusement, elle n'a pas pu lui parler. Elle et son conseil appuient la manifestation.

Le représentant de génie explique qu'il aurait aimé avoir un CA avant la rencontre publique pour être au courant de ce qui se passe. Ainsi, le CA aurait pu discuter de la situation avant d'aller de l'avant avec la manifestation. Il craint également des conséquences sur l'image de la FÉÉCUM le fait que le président a brisé le sceau de confidentialité qu'il avait sur le budget.



Le président l'informe que le déroulement des événements, réception du budget et le Conseil des gouverneurs, le tout était trop rapide pour avoir un CA avant la rencontre publique. Pour ce qui concerne le bris de confidentialité, il explique qu'il a parlé avec Richard Saillant et Lyne Castonguay avant de prendre sa décision. Qu'il a pris la décision de le faire, car les étudiants avaient le droit, d'après lui, de savoir que les dirigeants de l'Université allaient voter pour une hausse de 150\$ pour les étudiants canadiens et 1000\$ pour les étudiants internationaux.

Taha Mahou (eu le droit de parole d'administration) indique qu'il n'y a pas seulement les droits de scolarité des étudiants internationaux qui sont plus hauts que ceux canadiens, il y a également l'assurance santé qui elle aussi augmente à chaque année et demande si le lobbying envers le gouvernement provincial était toujours une priorité pour la FÉÉCUM.

Le vice-président externe explique que ces augmentations des droits de scolarité étaient toute qu'une « curve ball » pour les membres de l'exécutif. Que la lutte se passe sur deux fronts :

- 1 – Interne pour inclure les étudiants dans le processus de décision de l'Université.

- 2 – Externe – contre le gouvernement pour avoir un financement adéquat de l'éducation postsecondaire au NB.

Le représentant de science indique qu'il est d'accord que les étudiants sont inclus davantage dans les décisions de l'Université. Mais il croit que la sortie publique contre l'administration de l'Université soit néfaste pour nos revendications, car on éloigne l'administration de nous et ceci va rendre la tâche difficile lorsqu'on va demander leurs appuis dans nos revendications. Il n'est pas d'accord avec le geste du président concernant le bris de confidentialité du budget, car il croit que ça met une tache sur la crédibilité de la FÉÉCUM.

La représentante de psychologie indique que son conseil croit que l'on devrait avoir un symbole pour notre lutte. Leur conseil aime l'idée du brassard noir qui symbolise le deuil. De plus, leur conseil croit que l'on aurait beaucoup d'impact si tous les manifestants gardaient le silence lors de la sortie des gouverneurs.

La vice-présidente interne aime l'idée du moment de silence.

La représentante de science infirmière indique qu'elle approuve le silence également. De plus, elle a commencé à envoyer des courriels à tous les gouverneurs et invité les différents syndicats d'infirmière de la région, le CNFS et les professeurs de son école à participer à la manifestation.

La représentante de Droit explique qu'elle sera présente à la manifestation, mais que l'opinion des étudiants de sa faculté est divisée sur ce sujet. Elle indique que

beaucoup d'universités chargent plus pour les programmes de droit, donc pour le « commun law » les droits de scolarité sont très compétitifs.

Simon Delatre (eu droit de parole d'éducation) appuie le moment de silence et les démarches qui ont été prises. Il indique que même s'il n'est pas un étudiant de l'Université de Moncton (étudiant qui fait une année sur notre campus) il sera présent pour être solidaire envers les étudiants de l'Université.

Le représentant de génie indique qu'il est divisé sur la question. Il se demande ce que serait l'impact sur la qualité de notre éducation si l'augmentation n'avait pas lieu.

La représentante d'ESANEF trouve que la qualité de son programme est déjà médiocre.... qu'il y a des professeurs qui l'enseignent, qui n'est pas à jour dans le domaine, donc c'est difficile de justifier une telle hausse si la qualité n'est pas déjà là.

La représentante de kiné/récréo appuie le commentaire de la représentante d'ESANEF concernant la qualité.

Taha Marous (eu le droit de parole d'administration) indique que plusieurs des étudiants internationaux qui sont à l'Université de Moncton proviennent des pays en voie de développement. Pour eux, l'impact de 1000\$ est beaucoup plus qu'un impact budgétaire, il y a également la logistique pour sortir de l'argent du pays, etc.

La vice-présidente interne indique que le recrutement à l'international se fait grâce à l'abordabilité de l'éducation à l'Université de Moncton. Cette hausse de 1000\$ va probablement se traduire en moins d'étudiants internationaux sur le campus.

La représentante de droit ajoute qu'il faut faire attention entre payer moins cher et couper dans la qualité.

Le représentant de science explique qu'il faut faire attention de ne pas projeter une image de conflit sur le campus.

La représentante des Arts appuie l'idée de garder un moment de silence lors de la sortie des gouverneurs. C'est important que l'on commence à dire non à ces augmentations et que les étudiants se fassent entendre.

Le président rassure le monde en ce qui concerne le lien avec l'administration. Il n'est aucunement dans son but de couper les liens avec l'administration et il est d'accord que la majeure partie du problème provient du sous financement du gouvernement, mais il est d'avis que l'on doit mettre une pression sur les administrateurs pour voir si l'Université peut faire ce qu'elle fait de façon plus efficace.

La représentante de l'AEEIUM termine le débat en rappelant au monde que c'est notre droit de manifester et qu'ensemble on peut faire une différence.

### **17. Autres**

Aucun point autre.

### **18. Date du prochain CA**

Le prochain CA aura lieu le 26 avril après la formation en communication.

### **19. Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 18h24

Alexandre Levasseur  
Président d'assemblée

Pierre Losier  
Secrétaire d'assemblée